

Chênée, le 04 décembre 2024

Madame, Monsieur,

En cette fin de période et à l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons à cœur de terminer le premier trimestre par une matinée festive dédiée à des activités de Noël.

Ce moment convivial, encadré de 8h20 à 12h30 par tous les professeurs du Collège, aura lieu le vendredi 20 décembre. Le but de la matinée, conformément à notre projet d'école, est de mettre en avant les valeurs telles que la générosité, la solidarité, l'intériorité et le respect.

Dès lors, les modalités pratiques sont les suivantes :

<b>Classes</b>	<b>Activités</b>	
1 <sup>re</sup>	2h en classe encadrées par le titulaire	Mini-foot
2 <sup>e</sup>		Activités au choix
3 <sup>e</sup>		Représentation théâtrale
4 <sup>e</sup>	Ciné-débat	
5 <sup>e</sup>	Territoire de la mémoire	
6 <sup>e</sup>	Ciné-débat	

Cette année, l'école a souhaité soutenir l'association « Connectés Naturellement ». Cette asbl est à la recherche de dons dans le but d'accueillir des enfants précarisés. Vos enfants recevront un courrier explicatif à ce sujet.

Les élèves seront ensuite libérés à 12h30.

Ce courrier est l'occasion de vous informer des dates à retenir pour la seconde partie de l'année.

- **Mardi 10/12/24 : Journée pédagogique**
- **Rentrée 06/01/25 : Cours selon l'horaire**
- **Lundi 13/01/25 : Journée pédagogique**
- **Samedi 25/01/24 : Journée portes ouvertes**

- **Conseils de classe :**
  - **17-18/02/25** : Les cours seront suspendus pour tous les élèves
  - **19/02/25** : Les cours seront suspendus pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>
  
- **Lundi 10/03/25** : Assemblée générale des professeurs de 8h20 à 10h05  
Cours selon l'horaire à partir de 10h25
  
- **Jeudi 13/03/25** : **Journée pédagogique**
  
- **Mardi 25/03/25** : **Réunion de parents** sur rendez-vous
  
- **Week-end du 12-13/04/24** : **Fancy-Fair et spectacle**

Récemment, le 5 avril dernier, une loi est venue modifier la législation afin de renforcer l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

En d'autres termes, cela signifie qu'à partir du **31 décembre**, les entrées et sorties de notre établissement disposeront d'une **zone non-fumeur de 10 m**. Cette zone sera signalée par du matériel signalétique.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration et vous souhaite, d'ores et déjà, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Christine Archambeau

Directrice